



**APPEL À CANDIDATURE
POUR L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE
PUBLIC DANS LE CADRE DE LA FETE DE LA TOUSSAINT**

Le Maire informe le public, conformément aux articles L2122-1-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP), dans un souci de transparence et d'égalité de traitement des candidats potentiels à l'occupation du domaine public pour l'exercice d'une activité économique, qu'il est procédé à un appel à candidature pour l'exploitation d'emplacements aux abords des cimetières de la Ville pour la **vente de fleurs et de compositions florales**, à l'occasion de la Toussaint, du 28 octobre au 04 novembre 2026.

Les caractéristiques détaillées de l'AOT sont présentées en annexe, consultable sur le site de la Ville : <https://www.saintleu.re>

Les personnes souhaitant formuler une demande devront fournir les pièces listées ci-dessous :

- Une demande signée, adressée à Monsieur le Maire portant les mentions suivantes : nom, prénom, adresse, type d'activité, structure utilisée, dimension de la structure, cimetière et jour(s) souhaité(s)
- Un extrait d'inscription au registre de la profession exercée (chambre des métiers et de l'artisanat ou du commerce et de l'industrie ou de l'agriculture) (de - 3 mois)
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile et professionnelle en cours de validité
- Copie recto/verso d'une pièce d'identité (CNI ou PASSEPORT)
- Un justificatif d'adresse (de - 3 mois)
- Copie recto/verso de la carte de marchand ambulant

(La municipalité se réserve le droit de ne pas instruire un dossier incomplet ou tardif)

CET AVIS EST CONSULTABLE SUR LE SITE DE LA VILLE <https://www.saintleu.re> et par voie d'affichage en mairie et dans les annexes.

Les demandes sont à déposer au service courrier ou envoyer par la Poste par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante : **Mairie de Saint-Leu 58 Rue du Général Lambert - 97436 Saint Leu** au plus tard le **vendredi 16 octobre 2026 à 12h00 (heure locale)**.